



Ville de  
Baie-Comeau

# AVIS PUBLIC

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2019-983  
CONVERSION 25 kV DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET  
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU POSTE ÉLECTRIQUE  
- EMPRUNT DE 19 303 000 \$ -**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance publique tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal a adopté le Règlement 2019-983 pour conversion 25 kV du réseau électrique et construction d'un nouveau poste électrique, décrétant un emprunt de 19 303 000 \$.
2. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 5 septembre 2019.
3. Ce règlement entre en vigueur à compter de la date de publication du présent avis et peut être consulté sur les heures habituelles de travail à la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, Service du greffe, affaires juridiques et cour municipale au 2, place La Salle à Baie-Comeau.

**Baie-Comeau, le 9 septembre 2019**



**Joanie Perron, greffière adjointe**